
1 Introduction

2 Analyse des dangers : zymbractif1biomerieux70493

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Methanol

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte

EmillA – Analyse des dangers du produit
zymbractif1biomerieux70493

Company

bioMérieux Benelux s.a.

Date

2026-07-06

Version

Rev0

Auteur

Emilia 0.7.1



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **zymbractif1biomerieux70493**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers :

zymbractif1biomerieux70493

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **zymbractif1biomerieux70493**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	bioMérieux Benelux s.a.
État physique	liquid
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	Dispositif médical de diagnostic in vitro.
Date FDS	2026-03-06

La FDS date du 2026-03-06. Elle a donc 0 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable

Toxicité aiguë Nocif / Irritant Grave pour la santé

Mentions de danger :

- **H226** Liquide et vapeurs inflammables.
- **H302** Nocif en cas d'ingestion.

- **H311** Toxique par contact cutané.
- **H331** Toxique par inhalation.
- **H370** Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence :

- **P210** P210
- **P235** Tenir au frais.
- **P260** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- **P261** Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- **P264** Se laver ... soigneusement après manipulation.
- **P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- **P301+P312** EN CAS D'INGESTION:
- **P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
- **P304+P340** EN CAS D'INHALATION:
- **P308+P311** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
- **P330** Rincer la bouche.
- **P403+P233** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- **P501** Éliminer le contenu/récipient dans ...

Transport :

- ADR : 3
- RID : 3
- ADN : -
- IMDG : 3
- IATA : 3
- UN : 1230

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

eyes : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible. Continuer le rinçage en continu. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

ingestion : Rincer la bouche. Ne jamais faire vomir sans avis préalable d'un centre antipoison. Ne pas faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou convulsive. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

inhalation : Transporter la victime à l'extérieur. La maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Methanol

Identification

- N° CAS : 67-66-1
- N° EINECS : None

Concentration :from 20.0 to 30.0

Dangers :

- **H226** Liquide et vapeurs inflammables.
- **H302** Nocif en cas d'ingestion.
- **H311** Toxique par contact cutané.
- **H331** Toxique par inhalation.
- **H370** Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

| 2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Porter des gants de protection. Utiliser des gants de protection en nitrile.
Yeux	Éviter le contact avec les yeux. Port d'un masque facial conseillé. Port de lunettes de sécurité à écrans latéraux.
Peau	Porter des gants de protection. Utiliser des gants de protection en nitrile.
Système respiratoire	-
Corps	-

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit contre la lumière directe. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions de stockage sûr: - Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. - Conserver au frais et au sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. - Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. - Stocker dans un endroit bien ventilé. - Conserver dans un endroit équipé de sprinklers. Incompatibilités potentielles: - Agents oxydants forts. - Métaux alcalins. - Isocyanates.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Dispositif médical de diagnostic in vitro.